

Actions pédagogiques de la Musique de la Police Nationale

Premier et second degrés

Dans le cadre de la convention signée entre le Ministère de l'Intérieur et le rectorat de l'académie de Versailles, il est possible de construire des projets artistiques et culturels annuels avec la Musique de la Police Nationale dans les établissements du premier et du second degrés.

Ces actions peuvent s'inscrire dans le cadre des classes à projet artistique et culturel (classes à PAC).

1. Objectifs

- faire découvrir aux élèves un orchestre professionnel : ses enjeux et son fonctionnement.
- valoriser et enrichir le travail pédagogique des enseignants grâce à la spécificité artistique de la Musique de la Police Nationale.
- susciter l'ouverture et la curiosité des élèves en accompagnant leur éveil à une conscience à la fois artistique et citoyenne.
- faire découvrir aux élèves une structure culturelle de proximité.

2. Propositions de parcours en partenariat avec la Musique de la Police Nationale

Ces propositions sont **modulables en fonction des projets des enseignants** (sous réserve de faisabilité technique). Les actions sont préparées par les enseignants en collaboration avec les artistes.

Une journée d'information sera organisée le **mercredi 29 septembre 2010** pour permettre aux enseignants de rencontrer les artistes et de préciser le contenu de leurs projets. La participation à cette journée conditionne la réalisation du projet.

→ **parrainage d'une classe orchestre** (ou CHAM) par la Musique de la Police Nationale, avec pour objectif la mise en place d'un concert « partagé » par les musiciens de la formation et les élèves. Ce parcours implique une rencontre en amont avec l'orchestre, ainsi qu'une à plusieurs répétitions en commun.

Prévoir une salle de concert répondant aux besoins scéniques et techniques selon le cahier des charges de la Musique de la Police Nationale. Une visite technique en amont est obligatoire.

→ **journée en immersion musicale avec la Musique de la Police Nationale**

Les locaux de la Musique de la Police Nationale, situés à Vélizy, dans le Département des Yvelines, permettent d'accueillir une ou plusieurs classes, pour une journée d'immersion avec un orchestre professionnel.

Les élèves sont invités à venir à la rencontre des musiciens des deux formations composant la Musique de la Police Nationale. Ils assistent à leurs répétitions respectives, partagent leur travail, posent des questions, visitent les différents services (archives musicales, communication, réserves d'instruments ...). Dans le cas d'élèves participant à une classe orchestre (ou CHAM), un moment musical partagé est envisageable.

→ **parcours pédagogique et musical autour d'une œuvre**

Piste possible : *Matches*, de Jean-Louis Petit (second degré)

L'œuvre « Matches » pour orchestre d'instruments à vent consiste à faire une analogie entre l'orchestre d'harmonie et les équipes sportives. Le compositeur a choisi onze sports (collectifs et individuels) en attachant chacun d'eux à un instrument ou à une famille d'instruments. Cette œuvre peut être le point d'appui d'un travail interdisciplinaire en partenariat avec la Musique de la Police Nationale.

→ **parcours interdisciplinaire autour d'un conte musical** (premier degré)

Trois propositions artistiques : *Feezy au village fanfare*, de Marc Steekar et Jean-Claude Decalonne ; *Regard d'enfance*, de Marc Steekar et Jean-Claude Decalonne ; *Pierre et le loup*, de Sergueï Prokofiev.

3. Besoins techniques

Chaque prestation de la Musique de la Police Nationale entraîne des besoins techniques tel qu'un espace scénique minimum en fonction de l'effectif engagé, la mise à disposition de loges pour les musiciens, la mise en place de praticables, une éventuelle sonorisation, etc.

A cette fin, un cahier des charges sera remis lors de la journée du mercredi 29 septembre 2010 à chaque référent des projets retenus.

La validation du conseiller technique est indispensable pour la bonne réalisation du projet.

4. Procédures et financement

Envoi d'un formulaire de classe à PAC (la date limite de dépôt des demandes : le 15 juin 2010). Il est précisé que les interventions de la Musique de la Police Nationale sont **gratuites**.

5. Contacts

Musique de la Police Nationale : Didier Trouboul (enmpn@orange.fr/ 06.14.27.89.13)
Rectorat de Versailles (second degré) : Marianne Calvayrac (Délégation Académique à l'Action Culturelle – tél : 01.30.83.45.69 / fax : 01.30.83.45.78/ marianne.calvayrac@ac-versailles.fr).